



Encombrants - Collecte des appareils électriques et électroniques

TRI-OR COLLECTE DES ENCOMBRANTS

NOUVEAU!
à partir du 6/9/23

Les appareils électriques et électroniques sont désormais collectés à domicile sur rendez-vous

- Gros électroménager
- Petit électroménager
- Jouets électroniques
- Téléphonie, câbles
- Outils de jardin et de bricolage

Les habitants doivent impérativement être présents pour le rendez-vous (sans être et chauffeur ou déchargé), les résidents en vacances et les résidents à l'étranger.

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS :

Je remplis le formulaire sur <https://trior.collecte-encombrants.fr>

ou je téléphone au 0800 08 90 95

numéro de clientèle : lundi au vendredi 8h - 17h / 0800 08 90 95

Je précise la nature et le volume de tous mes encombrants.

Je peux présenter 3 m³ au maximum, ce qui équivaut à la capacité d'un petit camion blanc de livraison.

75 kg maximum par point et 2m x 1,50 m maximum.

Je commande et je récupère dans les 15 jours avec le service de collecte, de lundi au samedi entre 7h et 19h.

Si je n'ai pas le temps de passer.

Le jour convenu, le service de collecte viendra à mon domicile et je serai présent(e) à la prise en charge de mes encombrants. Le service de collecte ne fera pas de déplacement à mon domicile si je ne suis pas présent(e) au moment de la collecte.

Rappel : depuis 6 septembre 2023, le syndicat TRI-OR a mis en place **la collecte des appareils électriques et électroniques (DEEE)** par le service de collecte des encombrants.

Le fonctionnement reste exactement le même, la prise de rendez-vous et les modalités sont identiques.

Contact

Prise de rendez-vous : 0800 08 90 95

(numéro gratuit)

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Liens utiles

[Formulaire à remplir](#)